



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.5/51/53
20 juin 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 116 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Effets des mesures d'économies approuvées sur l'exécution
des activités et programmes prescrits

Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 11 de la section II de sa résolution 50/214 du 23 décembre 1995, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, au plus tard à la fin de la cinquantième session et en juin 1997, outre le rapport sur l'exécution du budget biennal, un rapport sur l'exécution des programmes, traitant de l'effet des mesures d'économies approuvées sur l'exécution des activités et programmes prescrits.
2. Au paragraphe 7 de la section II de la même résolution, l'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de lui présenter pour examen et approbation, le 31 mars 1996 au plus tard, un rapport contenant des propositions concernant les économies qui pourraient être réalisées. À la suite de l'examen de ce rapport (A/C.5/50/57), l'Assemblée générale, dans sa résolution 50/230 du 7 juin 1996, a demandé qu'un nouveau rapport, conforme à la présentation habituelle du budget et assez détaillé pour lui permettre de prendre des mesures, lui soit présenté comme l'avait recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/50/7/Add.16). À la fin de la cinquantième session, le 17 septembre 1996, l'exécution du programme de travail du Secrétariat entrainé dans le second semestre de la première année de l'exercice biennal, et l'Assemblée générale avait reçu le second rapport contenant des propositions visant à réduire le budget de 154 millions de dollars (A/C.5/50/57/Add.1) ainsi que les vues du Comité consultatif concernant ledit rapport (A/51/7/Add.1).
3. Dans sa résolution 51/221 B du 18 décembre 1996, l'Assemblée générale, après avoir examiné les rapports susmentionnés, a regretté que le rapport sur l'exécution des programmes, traitant de l'effet des mesures d'économies approuvées sur l'exécution des activités et programmes prescrits, ne lui ait pas été soumis et a prié le Secrétaire général de le lui présenter le 1er mars 1997 au plus tard.

4. Dans une lettre datée du 28 mai 1997 qu'il a adressée au Président de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale sur la question du rapport sur l'exécution des programmes, le Contrôleur a déclaré que, selon lui, le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/C.5/50/57/Add.1 répondait à la demande de l'Assemblée générale en attendant la présentation du rapport sur l'exécution des programmes qu'il appartenait au Bureau des services de contrôle interne d'établir, ce qu'il ne pouvait pas entreprendre avant la fin de l'exercice biennal. Comme la Cinquième Commission demandait des informations supplémentaires, le Contrôleur a déclaré que, sans préjudice de la répartition des responsabilités concernant l'établissement de rapports sur l'exécution des programmes, il avait demandé à tous les directeurs de programme de présenter des informations sur l'effet des mesures d'économies approuvées sur l'exécution des activités et programmes prescrits. Ces informations seraient ensuite présentées sous forme de texte explicatif pour compléter celles qui figurent déjà dans le rapport du Secrétaire général (A/C.5/50/57/Add.1) et le rapport connexe du Comité consultatif (A/51/7/Add.1).

5. Il convient de considérer l'effet des réductions budgétaires exposé dans le présent document par rapport au niveau actuel d'exécution des programmes et au niveau d'exécution escompté d'ici la fin de l'année.

Résumé des conclusions

6. Au stade actuel d'exécution du programme de travail pour 1996-1997, on s'attend à ce que les programmes et activités prescrits soient exécutés; les objectifs devraient être atteints, encore qu'à un niveau qui pourrait, dans certains cas, ne pas correspondre aux prévisions initiales. Les innovations technologiques et l'amélioration des méthodes de travail ont contribué à accroître l'efficacité des travaux en cours pour simplifier les processus, rationaliser les procédures et éliminer les tâches administratives superflues.

7. Si le Secrétariat est parvenu à atténuer l'effet immédiat de la réduction de 154 millions de dollars du budget en modifiant les méthodes de travail, celle-ci a quand même eu des répercussions sur le travail à long terme de l'Organisation. Dans la mesure où il a fallu régler des problèmes immédiats, il n'a pas été possible de consacrer l'attention voulue aux efforts nécessaires à long terme pour préparer l'Organisation à relever les défis qui l'attendent. Ainsi, le fait que la portée de l'analyse et de l'examen de certaines questions ou la représentation de l'Organisation à diverses réunions et autres manifestations dans le monde entier ont été réduits s'est traduit par une réduction de la participation de l'ONU au dialogue aux niveaux international, régional et national dans certains domaines.

8. Les efforts déployés pour atteindre les objectifs fixés en ce qui concerne la réduction du budget tout en exécutant les programmes et activités prescrits ont de nouveau mis en relief l'importance du travail accompli par l'Organisation pour maintenir une perspective mondiale, introduire un élément international dans ses activités de recherche et d'analyse, et garantir l'objectivité des recommandations formulées en matière de politique générale. Pour assurer l'universalité de l'Organisation des Nations Unies, et veiller à ce qu'elle examine bien les questions qui se posent au niveau mondial et les conséquences au niveau international des mesures prises par ses membres, il faut que le

Secrétariat dispose de tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins et préoccupations futurs de tous les États Membres.

9. Il est apparu clairement que les réductions de l'ordre de 154 millions de dollars demandées par l'Assemblée générale ne pourront être réalisées qu'au prix d'une réduction considérable des dépenses de personnel. Pour réaliser des économies de cette ampleur, les directeurs de programme ont dû appliquer des taux de vacance de postes nettement plus élevés que prévu au budget. Il a aussi fallu réduire les dépenses au titre des consultants, des frais de voyage et des dépenses opérationnelles.

10. Pour assurer l'exécution de tous les programmes et activités prescrits, il a fallu prendre des mesures pour atténuer l'effet des réductions de personnel en recourant à des méthodes de travail plus efficaces et plus économiques. Un examen des programmes de travail, visant à éventuellement les réorienter, les réorganiser et, au besoin, les modifier a également contribué à réduire l'impact des réductions budgétaires. Des mesures ont été adoptées pour simplifier les processus et les procédures, restructurer ou rationaliser les structures organisationnelles, clarifier et réorienter les fonctions interdépartementales et redistribuer les tâches et les attributions. En dépit des efforts qu'ils ont déployés pour s'acquitter plus efficacement des activités dont ils étaient chargés, les directeurs de programme ont dû réduire la portée de certaines des activités programmées ou ne les ont pas exécutées dans les délais prévus. D'un autre côté, l'examen effectué a permis de rationaliser certaines activités programmées qui avaient besoin d'être ajustées en raison du temps qui s'était écoulé entre leur planification et leur mise en oeuvre. Il convient de noter que sur le nombre total d'activités qui devaient être exécutées par l'Organisation, seul un très petit nombre de produits a subi le contrecoup des mesures d'économies approuvées. Les directeurs de programme ont tout fait pour réduire au minimum les effets négatifs dans les domaines prioritaires.

11. À cet égard, les effets des réductions budgétaires sur la mise en oeuvre du programme d'activité peuvent être regroupés dans les grandes catégories ci-après :

a) Il faut bien comprendre que l'évaluation qualitative des résultats obtenus est fortement subjective; la diminution des moyens disponibles pour mener des travaux de recherche et d'analyse approfondis a eu un effet sur la qualité des rapports et des publications qui ont pour but de faire mieux connaître et comprendre les questions, tendances et problèmes qui se font jour au niveau mondial. Les utilisateurs finals, à savoir les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les institutions spécialisées du système des Nations Unies, les décideurs, les milieux universitaires, les responsables et le grand public, n'ont donc pas reçu du Secrétariat les produits qu'ils étaient en droit d'attendre;

b) La capacité de gérer, superviser et coordonner efficacement les activités du personnel, d'organiser des réunions, groupes d'experts et séminaires, et de tenir des consultations avec les États Membres et d'autres entités a parfois été mise à rude épreuve, quand le personnel a été appelé à assumer des responsabilités de plus en plus nombreuses. En pareil cas, l'aptitude du Secrétariat a répondu dans les délais prévus aux demandes de

/...

services émanant d'États Membres a également été réduite. D'autres domaines de travail essentiels, tels que l'établissement des faits, la liaison et les consultations avec les gouvernements et d'autres entités, et la représentation de l'Organisation à des réunions chargées d'examiner des questions intéressant l'ensemble de la communauté internationale, ont également souffert, dans la mesure où le personnel disponible a dû concentrer son attention sur des questions bénéficiant d'un rang de priorité plus élevé;

c) Compte tenu de la réduction des ressources affectées aux réunions de groupes d'experts devant permettre d'obtenir des avis et des informations et de faciliter les échanges de données d'expérience, le nombre de réunions organisées a diminué; en outre, le nombre de participants aux réunions qui ont eu lieu et celui des jours de travail ont souvent été réduits eux aussi. La réduction de la portée desdites réunions et, partant, des connaissances spécialisées qui pouvaient en être tirées, a dans certains cas affecté la profondeur et la portée de l'analyse sur laquelle sont fondées des études en cours de préparation;

d) En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, la réduction des ressources a entraîné une diminution des voyages effectués pour recueillir des données, fournir des services consultatifs et tenir des consultations avec des gouvernements et d'autres entités – problème que les directeurs de programme ont résolu dans de nombreux cas en recourant à d'autres moyens novateurs pour atteindre les objectifs prescrits. Du fait de la réduction des ressources au titre des consultants, le Secrétariat n'a pas pu obtenir les services spécialisés supplémentaires dont il avait besoin dans des domaines comme le droit commercial ou pour l'étude de questions spécialisées en vue de l'établissement de rapports et d'études, pour l'élaboration de stratégies, de grandes options et de programmes d'action, la constitution de bases de données et la mise en oeuvre de techniques nouvelles, et n'a donc pas pu exécuter les activités et fournir les services de la plus haute qualité dans les délais prescrits;

e) En raison des liens de travail qui existent entre les départements et bureaux du Secrétariat et à l'intérieur de ces derniers, les retards qui se produisent dans un domaine affectent l'exécution dans les délais prescrits des travaux dans d'autres domaines. Ainsi, les retards enregistrés au niveau de l'élaboration et de la soumission de documents et de publications dans un domaine entraînent des retards dans l'édition, la traduction et la reproduction dans d'autres domaines. S'il est impossible ou difficile pour un département ou un bureau de fournir des données ou d'effectuer des analyses, il sera impossible pour un autre département ou bureau de coordonner les produits requis en vue de l'établissement des rapports récapitulatifs qui doivent refléter une perspective intégrée au niveau mondial;

f) Comme on l'a mentionné plus tôt, le Secrétariat est parvenu à réduire dans une grande mesure l'effet des réductions budgétaires en identifiant et en appliquant des mesures propres à accroître l'efficacité. Ces efforts ont fait peser une charge supplémentaire sur le personnel. Si les ressources voulues en matière de personnel avaient été disponibles, les gains d'efficacité auraient été encore plus importants. On ne saurait passer sur le fait que les efforts nécessaires pour assurer l'application intégrale des programmes et activités prescrits ont entraîné une augmentation de la charge de travail, des

responsabilités et du nombre d'heures de travail pour le personnel. À l'heure actuelle, les réductions ont souvent entraîné un surcroît de travail qui a mis le personnel à rude épreuve. Grâce à la simplification continue des processus, aux techniques nouvelles et à la rationalisation progressive des travaux et à l'établissement d'un ordre de priorité entre eux, la situation devrait s'améliorer.

12. On trouvera ci-après un examen, par chapitre du budget, de l'exécution des programmes, traitant de l'effet des mesures d'économies approuvées sur l'exécution des activités et programmes prescrits.

Chapitre 1. Politique, direction et coordination d'ensemble

13. Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU s'attend à ce que l'établissement des comptes rendus analytiques des séances du Groupe de vérificateurs externes des comptes et de la session extraordinaire du Comité des commissaires aux comptes soit retardé, ce qui pourrait avoir pour effet de retarder la transmission du rapport du Comité à l'Assemblée générale.

14. Au Cabinet du Secrétaire général, les tâches et les attributions ont été redistribuées pour maintenir un niveau d'appui approprié au Secrétaire général. Au bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Office des Nations Unies à Vienne, les tâches et les attributions ont également été redistribuées et la représentation à des réunions a été réduite.

Chapitre 2. Affaires politiques

15. Le Département des affaires politiques a exécuté les activités prescrites en accroissant la charge de travail des fonctionnaires et en établissant un ordre de priorité entre les activités, en réduisant les activités moins urgentes, telles que les voyages permettant aux fonctionnaires de se familiariser avec différentes situations politiques, les missions de travail, les groupes de réflexion au sein du Département et en dehors, et les échanges avec des établissements universitaires et de recherche. Si cette situation se prolonge, l'aptitude du Département à définir des approches globales aux questions politiques dont il s'occupe sera réduite.

16. Le nombre de réunions du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui sert de groupe de réflexion sur les questions concernant le désarmement et la sécurité et fournit des conseils au Secrétaire général à ce sujet, a été ramené de quatre à deux au cours de l'exercice biennal. Ceci pourrait à long terme affecter l'aptitude du Conseil à concevoir des idées et élaborer des stratégies axées sur l'avenir pour relever les nouveaux défis en matière de désarmement et faire face aux risques qui en découlent. La réduction du nombre de réunions du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale pourrait à l'avenir réduire l'aptitude du Secrétariat à faire face aux problèmes urgents qui se posent en matière de sécurité dans la région pour les régler avant qu'ils ne se transforment en crises majeures.

17. La réduction du nombre de bourses au titre du programme de bourses d'études sur le désarmement a réduit les possibilités d'acquérir une formation dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement qui sont offertes aux diplomates de pays en développement et de pays en transition.

Chapitre 3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales

18. Faute de ressources suffisantes en personnel, le Département des opérations de maintien de la paix n'a pas été en mesure de gérer réellement les opérations et, dans certains cas, s'est contenté de faire face à la crise immédiate. Ainsi, dans le domaine de la logistique, il a dû retarder la mise à jour des politiques et des procédures et l'entrée en vigueur officielle d'un certain nombre de manuels et de directives et renoncer à renforcer les contrôles internes sur le terrain.

19. La réduction des ressources n'a pas véritablement nui à la réalisation des objectifs des missions sur le terrain même si quelques modifications ont été apportées aux activités de ces missions. Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan a fermé une salle radio, sous-traité divers services et prolongé le temps de service des observateurs militaires pour que les relèves soient moins fréquentes. Le remplacement des véhicules, des ordinateurs et autres matériels de bureau a été reporté à plus tard. L'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) a réduit la portée de son programme de modernisation et retardé la mise à niveau du matériel informatique. En raison de la diminution des effectifs et des ressources au titre des voyages, le personnel du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés doit exercer des fonctions et des responsabilités supplémentaires lorsqu'il se rend en visite officielle sur la Rive occidentale.

Chapitre 4. Affaires spatiales

20. Les réductions budgétaires se traduisent essentiellement par des retards dans la publication d'études techniques et juridiques sur des questions ayant trait à l'exploration et à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et à leurs applications en matière de surveillance de l'environnement et de gestion des ressources. En outre, l'ampleur des services consultatifs fournis aux États Membres a diminué, un certain nombre de projets ayant été fusionnés.

Chapitre 5. Cour internationale de Justice

21. Des retards sont intervenus dans la traduction des documents, les besoins dans ce domaine augmentant, ainsi que dans l'impression des rapports et publications de la Cour.

Chapitre 6. Activités juridiques

22. De nombreux fonctionnaires du Bureau des affaires juridiques sont régulièrement surchargés de travail et l'on ne peut attendre d'eux qu'ils fassent constamment d'aussi longues journées de travail. La nécessité de répondre d'urgence à de nombreuses demandes d'avis juridiques et d'élaborer des

projets d'instruments juridiques ou des observations à leur sujet signifie qu'il faut souvent établir ces textes sans faire toutes les recherches normalement souhaitables. Du fait de la diminution des ressources au titre des services de consultants, on risque de ne plus pouvoir faire appel à des experts dans des domaines spécialisés du droit commercial. Des projets de gestion électronique des dossiers, portant par exemple sur la mise en place de la base de données Lexis, l'accès à la jurisprudence du Tribunal administratif des Nations Unies ainsi que la tenue de dossiers et l'exploitation et la recherche d'informations juridiques, ont été retardés. La mise à jour du Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies ne peut se faire à temps et de manière satisfaisante. Le Bureau a cependant pu entreprendre une vaste réforme des textes administratifs.

23. La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) n'a pu ni établir certains rapports, ni organiser le colloque prévu pour mai 1997; des demandes d'assistance pour l'élaboration de lois, de missions d'information et de séminaires n'ont pu être satisfaites. La réduction de la capacité de recherche nuit à la qualité du travail et retarde le processus d'élaboration des lois. L'assistance fournie aux États Membres pour qu'ils puissent mettre en oeuvre efficacement la Convention sur le droit de la mer a dû être réduite.

Chapitre 7A. Département de la coordination des politiques et du développement durable

24. La Division de la coordination des politiques et des affaires du Conseil économique et social a retardé la mise en oeuvre d'un certain nombre d'initiatives envisagées pour traiter de problèmes tels que la mondialisation, l'intégration régionale et l'impact de la technologie sur le développement. Le renforcement des relations entre l'ONU et les organisations non gouvernementales a aussi été affecté.

25. Les réductions budgétaires se sont répercutées sur la Division de la promotion de la femme, nuisant au déroulement des opérations, au contrôle de la qualité et aux résultats obtenus. La participation à des réunions d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales a été réduite, de même que les activités de sensibilisation et de promotion.

Chapitre 7B. Afrique : situation économique critique, redressement et développement

26. Il n'y a pas eu de réductions budgétaires à ce titre.

Chapitre 8. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques

27. Les objectifs d'ensemble du Département pour 1996-1997 devraient être atteints sans qu'il soit nécessaire de réorienter ou de reformuler les activités. Cependant, la mise en train ou le renforcement d'activités demandées par les grandes conférences (par exemple établissement de statistiques sociales et environnementales, étude des migrations internes) ont été ralentis. En raison d'une diminution du nombre des publications, des données et analyses ne

paraîtront pas, qui aidaient les gouvernements à mieux comprendre les problèmes susceptibles d'influer sur l'élaboration et la formulation de leurs politiques et programmes nationaux. La réduction des effectifs, notamment du personnel de supervision, a aussi eu des répercussions sur les analyses, qui sont moins approfondies, sur le contrôle de la qualité et sur la ponctualité du travail exécuté. À tous les niveaux, les fonctionnaires ont dû se charger de fonctions et de responsabilités supplémentaires.

Chapitre 9. Département des services d'appui et de gestion pour le développement

28. Ses effectifs étant réduits, notamment aux échelons supérieurs, le Département participe moins aux travaux de diverses instances internationales ainsi qu'à la gestion d'ensemble dans les domaines des ressources en eau et de la cartographie. En outre, l'exécution de certains projets a été retardée, notamment lorsque la demande de services de coopération technique augmente, comme dans le cas des projets qui concernent les économies en transition. Le personnel subalterne a dû se charger de fonctions et de responsabilités supplémentaires, sans être pleinement encadré ou conseillé. La publication des rapports de plusieurs réunions et d'un certain nombre de publications en série a été retardée.

29. La réduction des effectifs dans la Division de la gestion, de l'administration publique et des finances a entraîné le report de la réunion d'un groupe d'experts sur les systèmes intégrés de gestion des finances dans les pays en développement et les pays en transition ainsi que de la parution d'une publication isolée, intitulée Civil service training and management development.

Chapitre 10. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

30. Les réductions budgétaires n'ont pas eu d'incidences sur le programme général qui a été restructuré à la suite des décisions adoptées par la neuvième session de la CNUCED.

Chapitre 11. Programme des Nations Unies pour l'environnement

31. Du fait des réductions budgétaires, le PNUE n'a pu être représenté dans un certain nombre d'instances internationales. Le travail d'élaboration de nouvelles politiques a diminué; le transfert d'expériences et de technologies a été retardé, le Programme disposant de moyens réduits pour organiser des consultations interrégionales. Il est également moins en mesure de fournir aux pays en transition des services consultatifs pour les aider à identifier les priorités et les possibilités d'action.

Chapitre 12. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

32. L'exécution du Programme a pâti du retard ou de l'annulation de certaines activités.

Chapitre 13. Lutte contre la criminalité

33. Faute de ressources suffisantes, le Secrétariat a du mal à mettre à jour des bases de données qui comprennent des informations sur les résultats d'une étude concernant les installations et les moyens de formation disponibles sur les besoins des États Membres en matière de lutte contre la criminalité et de justice pénale et sur les possibilités de coopération. Le nombre de conférences organisées à l'intention de hauts responsables de l'application des lois et de la justice pénale a diminué et les moyens disponibles pour fournir aux gouvernements l'aide qu'ils demandent en matière d'évaluation des besoins et d'élaboration de propositions de projets sont moins importants. Il a fallu réduire la participation aux activités de consultations, de collaboration et de liaison avec les gouvernements et d'autres instances.

Chapitre 14. Contrôle international des drogues

34. Le report de réunions de groupes d'experts, s'il n'a pas empêché la réalisation des objectifs fixés, a réduit la capacité du Programme d'encourager l'adhésion aux instruments internationaux de contrôle des drogues et l'application de ces derniers; le nombre des réunions des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants ayant diminué de moitié, il est plus difficile au Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) de promouvoir la collaboration et l'échange d'informations opérationnelles entre les États Membres. Faute de personnel, le Programme n'a pas été en mesure de mettre en place dans le monde entier un système international d'évaluation de l'abus des drogues et sa capacité de fournir des conseils aux gouvernements en matière de systèmes nationaux normalisés de collecte de données a été réduite. Il lui est donc beaucoup plus difficile d'obtenir des données nationales complètes sur l'abus des drogues et d'assurer la surveillance et l'analyse des tendances mondiales, ainsi que d'en rendre compte. Les membres du Comité permanent du programme relatif aux garanties de qualité pour le travail en laboratoire étant moins nombreux et disposant de moins de temps pour étudier la documentation, leurs recommandations ont été moins détaillées.

35. En raison du report des réunions de deux groupes d'experts, l'un sur les effets macro-économiques de la contrebande de drogues dans certains pays en développement et en transition, et l'autre sur les nouvelles formes de coopération internationale en matière de répression, sous l'angle notamment des États de transit, il n'a pas été possible d'avoir une idée exacte de la configuration du trafic de drogues dans les zones géographiques en question.

36. La nécessité de conserver des postes vacants a contraint à retarder l'introduction de réglementations plus efficaces pour contrôler la circulation des substances psychotropes et empêcher qu'elles ne soient détournées vers des circuits illicites, de même que celle de procédures plus détaillées pour l'évaluation des substances susceptibles d'être inscrites aux tableaux I ou II de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988), de passer d'un tableau à l'autre ou d'en être rayées.

Chapitre 15. Commission économique pour l'Afrique

37. Une grande partie des réductions a été opérée en améliorant les pratiques de gestion, en renforçant les fonctions de contrôle et d'évaluation, en utilisant plus judicieusement les ressources au titre des voyages et des services d'experts et en rationalisant le nombre, la durée et la portée des réunions et de la documentation. Toutefois, la Commission économique pour l'Afrique a une approche moins globale et moins approfondie des questions qu'elle examine; les crédits dont elle dispose au titre des voyages étant réduits, ses activités de sensibilisation sont moins nombreuses. Les réductions budgétaires ont également des répercussions sur le rythme de l'informatisation des tâches administratives et sur l'entretien du Centre de conférences.

Chapitre 16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

38. En raison des réductions budgétaires, il n'a pas été possible d'exécuter à temps des activités se rapportant à la promotion des échanges, à l'environnement, au rôle des femmes dans le développement et au développement des infrastructures. Certaines recherches et analyses sur des questions et politiques environnementales ont été réduites, ce qui a limité la portée d'un certain nombre d'études et de publications destinées à aider les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires à mieux comprendre ces questions.

Chapitre 17. Commission économique pour l'Europe

39. La charge de travail accrue de la Commission n'a pas permis au personnel en poste de satisfaire toutes les demandes des États Membres et a nui à la qualité et à la ponctualité du travail, notamment pour ce qui est du traitement et de la diffusion de données statistiques, du champ couvert par les analyses économiques, de la coordination entre organismes internationaux et de l'échange de données d'expérience entre pays. Dans certains cas, la qualité du travail n'a pu être maintenue qu'au prix d'efforts supplémentaires de la part du personnel en poste, qui ne pourra pas soutenir indéfiniment un tel rythme de travail.

Chapitre 18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

40. La réduction des effectifs a conduit la Commission à annuler un certain nombre de rapports et d'études dont l'objet était de fournir aux gouvernements les analyses et informations dont ils ont besoin pour élaborer leurs politiques et programmes, notamment dans les domaines des ressources naturelles et de l'énergie, de la planification économique et sociale, de l'environnement et des établissements humains, des statistiques et des projections économiques. L'annulation de réunions de groupes d'experts a réduit la portée des travaux de recherche et de l'analyse des questions intéressant les États Membres de la région.

Chapitre 19. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

41. Pour atteindre les objectifs de compressions budgétaires, un certain nombre de services ont été restructurés et réorganisés de façon à permettre à la

Commission d'exécuter les activités prescrites. Les objectifs du programme sont maintenus et seront atteints, mais un certain nombre de travaux ont été reformulés ou différés.

Chapitre 20. Programme ordinaire de coopération technique

42. Les services consultatifs offerts au titre de ce programme seront maintenus au même niveau qu'au cours de l'exercice biennal 1994-1995.

Chapitre 21. Droits de l'homme

43. Ayant procédé à la restructuration de ses services au moment des coupes budgétaires, le Centre pour les droits de l'homme a été en mesure de réorganiser et de rationaliser son programme de façon à recentrer ses activités, ce qui a permis, dans une certaine mesure, d'atténuer l'incidence de ces coupes. Toutefois, le Centre n'a pas donné suite avec la diligence voulue aux communications faisant état de violations présumées des droits de l'homme et a accusé du retard dans l'élaboration des rapports destinés aux États parties à la Convention. Le nombre de consultations avec les gouvernements et de missions d'établissement des faits menées par les rapporteurs spéciaux a été réduit.

Chapitre 22. Haut Commissariat aux réfugiés

44. Compte tenu du faible montant des ressources allouées à l'ensemble du programme par prélèvement sur le budget ordinaire, l'incidence des restrictions budgétaires sera négligeable.

Chapitre 23. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

45. Compte tenu du faible montant des ressources allouées à l'ensemble du programme par prélèvement sur le budget ordinaire, l'incidence des restrictions budgétaires sera négligeable.

Chapitre 24. Département des affaires humanitaires

46. Les restrictions budgétaires ont entraîné des retards et ralentissements au niveau de la fourniture de produits et de services. Certaines activités ont dû être reformulées ou combinées avec d'autres afin de pouvoir être exécutées avant la fin de l'exercice biennal. Le retard enregistré par les études d'évaluation des opérations d'urgence ralentit la production d'informations devant permettre, à partir des leçons tirées de l'expérience, d'améliorer les opérations futures. La réduction du montant alloué aux voyages a pour effet de limiter la portée des missions d'évaluation des besoins, en ce qui concerne tant la composition des équipes et la durée des missions que le nombre de questions traitées. Du fait qu'il a fallu combiner ces missions avec d'autres voyages pour réaliser les économies prescrites, les fonctionnaires ont dû travailler sous pression pour mener une vaste gamme d'activités dans un laps de temps limité.

Chapitre 25. Information

47. Afin de tirer parti des progrès techniques les plus récents, dont on escompte qu'ils réduiront les coûts et accroîtront la portée du programme, certaines activités ont été reformulées et des fonctionnaires transférés en vue d'harmoniser les méthodes relatives aux techniques d'information, notamment en ce qui concerne la page d'accueil de l'Organisation des Nations Unies sur l'Internet. À la Division des médias, l'absence de perspectives de carrière à long terme a rendu difficile le recrutement de spécialistes des médias hautement qualifiés et a nui à la continuité et à la qualité des produits. La diminution des ressources allouées aux services contractuels risque d'avoir des répercussions sur le niveau de production des reportages et programmes radiodiffusés et télévisés.

48. Les activités d'information et de sensibilisation liées à la tenue de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21 ont été réduites en raison de la diminution des ressources. Des expositions vieilles et en mauvais état continuent de circuler alors qu'elles auraient dû être remplacées. Le Centre de documentation pour les organisations non gouvernementales a réduit l'appui fonctionnel qu'il apporte à celles-ci, en raison notamment du retard enregistré dans le traitement des demandes de partenariat avec le Département. Il a fallu diminuer le nombre de missions d'information, de rencontres avec des journalistes et de séminaires à l'intention de journalistes.

49. Les centres d'information des Nations Unies ont dû réduire leurs activités, faisant porter leurs efforts sur l'action au niveau local. La fréquence, la quantité et la portée des activités d'information ont diminué; faute de ressources suffisantes, il a fallu réduire considérablement la diffusion dans les langues locales des publications des Nations Unies.

50. En raison de la réduction des effectifs de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, il a été extrêmement difficile de mener de front l'extension de nouveaux projets tels que la diffusion électronique d'informations et la formation à l'Internet, qui visent à remplacer la diffusion coûteuse, obsolète et redondante des informations telle qu'elle est actuellement pratiquée dans l'ensemble du Secrétariat. Cette réduction des effectifs a également eu une incidence sur la publication de la Chronique de l'ONU, dont les versions arabe, chinoise, russe et espagnole ne paraissent plus actuellement; par ailleurs, le calendrier d'impression accuse du retard. L'annulation de publications dans les autres départements a également affecté le volume des ventes initialement prévu.

Chapitre 26. Administration et gestion

51. Afin d'atténuer l'incidence des compressions budgétaires, des mesures ont été prises pour simplifier les méthodes et procédures et, grâce à la normalisation et à l'automatisation, réorienter et réorganiser les structures et fonctions organisationnelles. Toutefois, en raison du maintien de postes vacants, la capacité du Secrétariat d'exécuter toutes ses activités en temps voulu a été limitée.

52. En raison de la réduction des effectifs, le Bureau de la gestion des ressources humaines n'a pas été en mesure de traiter certaines questions qui relèvent normalement de ses attributions, ni de régler les nouveaux problèmes résultant de la structure changeante des effectifs. Il a différé des activités relatives à l'amélioration des compétences du personnel et organisé un nombre plus faible de concours nationaux. Les activités d'administration du personnel ont accusé du retard et certains examens médicaux périodiques ainsi que les examens médicaux obligatoires au retour des missions n'ont toujours pas été rétablis.

53. Au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, la publication des rapports destinés aux organes intergouvernementaux a accusé du retard en raison de la réduction des effectifs. Celle-ci, conjuguée à l'accroissement de la charge de travail résultant des révisions du budget, a eu pour effet de réduire la capacité du Bureau de répondre dans les délais requis aux demandes des vérificateurs des comptes, de formuler des décisions en matière financière et budgétaire, ou d'apporter sa contribution aux rapports contenant des éléments financiers ou budgétaires. L'établissement de la version définitive des états financiers a été retardé. Le suivi des recommandations du Comité des commissaires aux comptes a accusé du retard et, dans certains cas, été différé.

54. Pour ce qui est des services d'appui, les projets d'entretien et de réparation n'ont été réalisés qu'en partie, et le programme de remplacement du matériel informatique a fait place à une simple mise à niveau du matériel ancien. L'ambitieux projet de modernisation du système à disque optique a dû être revu à la baisse, ce qui a retardé l'accessibilité à la base de données via l'Internet. En raison de la diminution des ressources, le programme de formation des agents de sécurité, les services de sécurité offerts lors de réunions imprévues, le nombre d'heures et le nombre de postes d'agent de sécurité dans les bâtiments annexes, la protection de personnes présentant un niveau de risque moyen en visite à l'Organisation des Nations Unies et le travail d'enquête ont dû être réduits.

55. En ce qui concerne les services de conférence, le travail des organes intergouvernementaux n'a pas été gravement perturbé; toutefois, les services de nuit ont essentiellement été réservés aux réunions du Conseil de sécurité, de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination. L'acquisition d'ordinateurs pour tous les traducteurs afin de permettre à ceux-ci de travailler directement à l'écran a été différée.

56. À Genève, la simplification des méthodes et procédures a permis de réduire sensiblement les tâches courantes qui demandent du temps. L'utilisation de la bureautique a facilité la mise en oeuvre des décisions administratives.

56. À Vienne, la fréquence des distributions de courrier intérieur et la pratique du nettoyage des bureaux après les heures normales ont été réduites. Les horaires des équipes d'agents de sécurité ont été modifiés, ce qui a entraîné une diminution de la couverture en la matière. Certains retards ont été enregistrés dans la mise en oeuvre des décisions administratives.

Chapitre 29. Bureau des services de contrôle interne

58. En raison du nombre de postes vacants et de la diminution des ressources allouées aux voyages, le nombre d'inspections et de services complets de vérification des comptes relatifs à toutes les activités de l'Organisation des Nations Unies ont été réduits. Étant donné le nombre d'enquêtes qui ne seront probablement pas achevées, le Bureau a exclu la possibilité de mener des enquêtes anticipées. La création du bureau de Nairobi a été reportée et les projets de formation différés.
